

Décision

Générale

colonial

Décision n° 935 concernant les Ministères.

n° 935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 août 1960

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1960

Date du numéro

30 septembre 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mlle Bénard (Arlette) est engagée à l'essai pour la période du 8 août 1960 au 22 septembre 1960 inclus, en qualité de secrétaire-dactylographe auxiliaire et mise à la disposition du Ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan pour servir à l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre, en remplacement numérique et pour la durée d'absence de Mme Saurin. Mlle Bénard (Arlette) est classée à la 2e catégorie, échelle IX, 1er échelon, indice local 795. Mlle Bénard (Arlette) percevra, à la cessation de ses fonctions une indemnité compensatrice de congé payé égale à 4 jours de salaire.